

ECH@du RESEAU

N°140

Vendredi 25 novembre 2022

ÉDITO

Embrouilles et brouillages. Mr. Darmanin s'évertue, avec l'accord du Président Macron, d'apparaître clairement sur le terrain de l'Extrême Droite, en se montrant toujours plus inhumain à l'égard des personnes étrangères. Centre, Droite, Extrême Droite, on ne voit plus clairement la frontière. A Marseille, la Justice (Cour administrative d'appel) vient de reconnaître l'illégalité des pratiques de la Préfecture des BdR concernant l'hébergement des personnes en demande d'asile. Mais aucune sanction à l'égard du préfet et des institutions concernées, dont des associations servantes. Etat et état de Droit, cela ne semble pas marcher ensemble. Et il aura fallu 4 ans d'acharnement pour y parvenir, grâce à une poignée d'avocat/es et de militant/es associatifs auquel/le/s on fait parfois le reproche : « *Nous nous sommes professionnel/les, nous ne pouvons donc pas nous engager ; vous c'est différent, vous êtes militant/es* ». Tiens ! défendre les droits jusqu'à amener l'Etat devant les tribunaux ne serait donc pas un devoir citoyen. Laisser faire serait du professionnalisme ! Nous sommes en pleine confusion idéologique. Et pendant ce temps, à Marseille, une femme seule avec ses deux enfants est mise à la rue, après de nombreuses fautes professionnelles de la part de travailleurs sociaux travaillant dans une association reconnue dont la mission est la mise à l'abri... (récit complet sur le [Facebook du Réseau Hospitalité](#)). Tous ces brouillages font le lit des extrémismes. Beaucoup de personnes sont complètement désorientées, sans repère stable pour savoir comment se comporter et surtout sans courage pour affronter les diverses autorités, car nous serions censé/es nous y soumettre dans une démocratie. Non, ce sont le courage et l'obstination qui en sont vraiment les gardiens ; merci à celles et ceux qui l'assument pour nous tou/tes et surtout les plus précaires.

INFOS INTERNATIONALES

Grèce : entre "400 et 500" personnes exilées ont accosté dans un port de Crète après une opération de sauvetage en mer. Les gardes-côtes avaient été alertés dans la nuit de lundi à mardi, alors que des vents violents soufflaient sur le sud-ouest de l'île grecque : [FranceTVInfo](#).

Algérie : expulsés d'Algérie, des milliers de personnes exilées arrivent à Assamaka au Niger, après avoir traversé plusieurs kilomètres de désert. Là, ils attendent parfois des mois avant de pouvoir être rapatriés. Une vidéo à voir sur le Facebook d' [InfoMigrants](#).

Nouveau mécanisme européen de répartition des personnes exilées : qu'est-ce qui change ? La réponse est sur [Infomigrants](#).

Des appareils de surveillance de Frontex sont utilisés par les gardes-côtes libyens pour intercepter illégalement des personnes exilées. Pourtant, Frontex a toujours soutenu ne pas collaborer avec eux : [Le Monde](#).

INFOS NATIONALES

Foire aux questions sur le débarquement et l'accueil des exilé.e.s secouru.e.s en mer ; quel cadre légal ? Quels enjeux en matière de sauvetage, de débarquement et d'accueil des personnes exilées secourues en mer ? À lire sur le site de [La Cimade](#).

« **Ocean-Viking** » : comment les décisions de Justice se sont imposées au gouvernement. Alors que le ministre de l'intérieur promettait des dizaines de reconduites pour les personnes secourues, presque toutes ont été intégrées au dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile : [Le Monde](#).

Une semaine éprouvante pour les rescapés de l'Océan Viking, de la Zone d'Attente à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence. Récit à plusieurs mains d'un parcours déshumanisant : [La Cimade](#).

« **Excusez-nous de vous déranger en ne les laissant pas se noyer** ». Deux responsables humanitaires de MSF, Isabelle Defourny et Michaël Neuman, dénoncent l'approche française exclusivement sécuritaire du contrôle des flux migratoires qui brutalise les personnes exilées en Libye et criminalise ONG et bénévoles : [Le Monde](#).

« **Ocean-Viking** » : après la polémique, le gouvernement veut encore durcir la loi. Critiqué par la Droite comme par les défenseurs des exilés, le ministre de l'intérieur a évoqué devant l'Assemblée nationale la mise en place en 2023 d'un « système d'entrée et sortie Schengen qui n'a jamais existé auparavant » ([Le Monde](#)).

Les préfets sont appelés à appliquer plus fermement les OQTF (circulaire du ministre de l'intérieur du 17/11/2022). Le ministre demande l'inscription « systématique » des étrangers sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français au fichier des personnes recherchées ([Le Monde](#)) ; il précise également que « à la demande du Président de la République, nous travaillons également à vous donner les outils pour une application effective de la vérification des situations administratives des étrangers pris en charge indûment par l'hébergement d'urgence ». Cela en dit long sur la teneur de la nouvelle loi en préparation ! À voir, la circulaire : [Gisti](#). Un communiqué de presse de protestation est sur le point d'être publié par de nombreuses associations.s.

Criminalisation des actions des associations d'aide aux personnes exilées, de la Méditerranée à Calais, les associations sous pression (journal La Croix du 18 novembre) : [Facebook du Réseau Hospitalité](#).

Mort de 27 personnes exilées dans la Manche : les enquêteurs évoquent la « non-assistance à personne en danger ». Les gendarmes chargés d'enquêter sur les circonstances du naufrage intervenu en novembre 2021 entre la France et l'Angleterre mettent en cause le comportement des sauveteurs français. Le Cross a notamment refusé d'envoyer un navire de secours, malgré les demandes insistantes des sauveteurs britanniques : [Le Monde](#).

Une nouvelle gazette, celle de l'équipe de rétention du CRA de Guyane : « Yana Marre Du Cra ». À découvrir sur <http://0xrvp.mjt.lu/>.

Mineures et mineurs en danger à la rue, il est urgent de les protéger ! Tribune d'associations, de collectifs et de député-es, à lire sur le site d'[Utopia56](#).

UN PEU DE POSITIF :

Décidément il semblerait que les Préfectures n'aiment pas les apprentis boulangers ! Encore une situation où tout pourrait bien se passer avec une intégration par la formation et le travail, pour venir prendre sa place dans un métier difficile où on a plus que du mal à recruter. L'association « **Patrons solidaires** » attire l'attention sur un nouveau cas à défendre : Momo, jeune guinéen sous le coup d'une OQTF, a cependant été accepté dans une formation en CAP boulangerie et il a trouvé un employeur pour un contrat d'apprentissage. Le 6 décembre il a rendez-vous au Tribunal administratif de Nice. Pétition à signer sur [Change.org](#).

Des bureaux ouverts aux personnes sans-abri. À Nantes, l'association les *Bureaux du Cœur*, soutenue par la *Fondation de France*, permet à des personnes sans-abri de dormir dans les locaux des entreprises partenaires, la nuit et les week-ends. Bonne idée ! Sur le site de la *Fondation de France*.

Conditions minimales pour que l'asile soit un droit réel. Alors que le gouvernement annonce une nouvelle loi sur l'asile et l'immigration, la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) pose les 15 conditions minimales pour que l'asile soit un droit réel. À lire sur le site du *Gisti*.

« **Administration sans contact, étrangers déconnectés** » ; n° 134 de *Plein droit*, la revue du *Gisti*.

INFOS MARSEILLE

« **Le 115** » ; Ils l'appellent comme ça. « *Ils* », ce sont des jeunes qui ont fui leur pays et qui, à Marseille, sont en procédure de recours devant le juge des enfants pour être reconnus mineurs. Même si juridiquement il y a présomption de minorité tant que le juge n'a pas tranché, ils ne sont pas pris en charge. Ils se retrouvent alors livrés à eux-mêmes. Le 115, c'est un squat où ils vivent à Marseille. Ce podcast propose une visite des lieux au côté de Jean-Yannick : <http://www.fatche2.fr/art/3226> (« *Fatche !* » est un journal, Fabrique Artisanal de Tchatche).

« **Le Tourniquet** » de **La Cimade** : les retours d'audiences du Juge des Libertés et de la détention (JLD) du centre de rétention administrative (CRA) de Marseille. À lire : un compte-rendu récent : *Facebook du Réseau Hospitalité*.

Restos du Cœur : **10 à 15% de bénéficiaires supplémentaires** attendus dans les Bouches-du-Rhône. À lire et voir une vidéo sur le journal *La Provence*.

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Situation de plus en plus catastrophique, pour les familles à la rue notamment : témoignage "ordinaire" d'une femme seule avec deux enfants à la rue à Marseille... Récit vécu par un membre du Réseau Hospitalité : *Facebook du Réseau Hospitalité*.

Victoire associative et condamnation de l'État concernant l'hébergement d'urgence (cf. ÉCH@ n°138) : la Cour Administrative d'Appel a rendu un jugement favorable aux associations (Réseau Hospitalité, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Fondation Abbé Pierre et Médecins du Monde). En 2018, la préfecture avait instauré des critères d'accès aux nuitées hôtelières pour les demandeurs d'asile en toute illégalité et contestés par les associations. Leur communiqué à lire sur le *Facebook du Réseau Hospitalité*. Un article dans *Marsactu*.

« **Brunch** » des hébergeurs solidaires de Marseille : c'est pour le samedi 3 décembre au Centre Social Velten, à partir de 11h00. Hébergeurs/euses et organisation.e.s seront les bienvenus.e.s, ainsi que toutes les personnes intéressées. Chacun amène un petit quelque-chose à boire, à manger. Pour la bonne organisation de cette rencontre, inscrivez-vous auprès de naty.morandean@reseauhospitalite.org.

CULTURE

« **Les engagés** », film de **Emilie Frèche**, sorti en salle le **16 novembre**. Sur la route de Briançon, la voiture de David percute un jeune exilé poursuivi par la police. Suivant son instinct, David le cache dans son coffre et le ramène chez sa compagne Gabrielle qui vit avec ses deux enfants. Bouleversé par le destin de cet adolescent, David s'engage à l'aider coûte que coûte. C'est un film inspiré des « sept de Briançon », militants condamnés, puis relaxés, pour avoir facilité l'entrée de personnes migrantes en France (*Bande annonce* et *Tandemfilms*).

« **Le jour où je suis arrivé à Marseille** » ; ce film est issu d'un travail d'atelier où les jeunes racontent leur arrivée à Marseille. Ils ont pris les caméras pour filmer la ville telle qu'ils la vivent et la voient. À voir sur <http://www.fatche2.fr/art/3232>.

AGENDA

Samedi 26 novembre, « *l'engagement des diasporas en région PACA* », journée de conférence et témoignage sur l'immigration. 10h00-17h00, au centre social de l'Estaque, 1 rue Jean-Jacques Vernazza 13016 Marseille (<http://www.lepetitestaqueen.com>).

25, 26 et 27 novembre, collecte de la *Banque alimentaire* pour les familles en situation de précarité (*Ville de Marseille*).

Samedi 26 novembre, à 19h30 au *6MIC* à Aix-en-Provence ; SOS Méditerranée : concert solidaire avec les groupes Temenik Electric et Zoufris Maracas (*sos*).

Samedi 26 novembre, concerts en soutien au Manba à la Dar Lamifa (Mars-Info).

Mardi 29 novembre à 19h : Présentation de l'ouvrage *Enfances et jeunesse en migration* dirigé par Virginie Baby-Collin et Farida Souiah et discussion avec *RESF13* à la librairie Transit, 51 Bd de la Libération, 13001 Marseille

Samedi 3 décembre : « *Brunch* » des hébergeurs solidaires, à partir de 11h00 au Centre Social Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille.

Dimanche 4 décembre, 16h00h, concert pour un Toit, à l'église St Ferréol, Vieux Port, 1 Quai des Belges, au bénéfice de l'association *Cent pour un Toit (Marseille)*.

Jeu 15 décembre, 17h 30, Cercle de Silence au Cours St-Louis à Marseille.

Dimanche 18 décembre : Journée internationale des migrant.e.s (informations à venir sur l'organisation de cette journée).

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 19 et le 25 novembre, le Réseau Hospitalité de Marseille a reçu 3 demandes d'hébergement concernant un couple avec un enfant de 6 ans et un bébé de 11 jours, une jeune-fille et un jeune-homme..